



OUVERTURE





Les règles sanitaires



Gestes barrières : maintien des distances, port du masque, gel hydroalcoolique, sens de circulation

Prise de parole au micro fixe

Interdiction de se regrouper à plus de 6 personnes

Conservation des coordonnées durant 15 jours

Fin de réunion vers 18h30





Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (app el gratult)

Introduction

Le déroulement de la réunion

- 2 temps de présentation
- 2 temps d'échanges

Les thèmes d'échange :

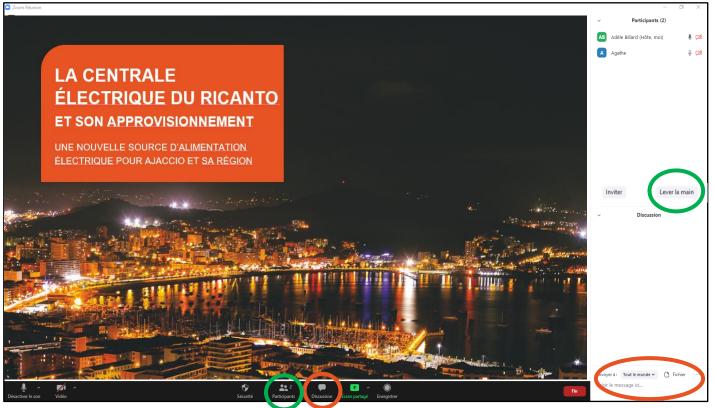
- 1/ Les caractéristiques du projet de centrale électrique du Ricanto
- 2/ L'infrastructure gazière et les combustibles liquides de secours

Les modalités d'échanges à distance





Pour posez vos questions Pour prendre la parole



Levez la main

Ecrivez

Onglet « Participants » Onglet « Converser »

LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DU RICANTO ET SON APPROVISIONNEMENT

Les intervenants

Frédéric Maillard, président d'EDF Production Electrique Insulaire

Cédric Dupuis, directeur de projet EDF Production Electrique Insulaire

Sophie Mourlon, Directrice de l'Energie au ministère de la Transition écologique

Olivier Lauga, directeur général d'EDF Trading Logistics Romain Maury, adjoint au chef de service Système électrique EDF Système Electrique Insulaire

Garants de la concertation

Zita Etoundi

Bernard-Henri Lorenzi

Projet d'une centrale EDF PEI au RICANTO et son approvisionnement



Les garants de la concertation préalable du public

Zita Etoundi zita.etoundi@garant-cndp.fr
Bernard-Henri Lorenzi bernard-henri.lorenzi@garant-cndp.fr



- Les dispositions du code de l'environnement sur la participation du public applicables (articles L 121-1 et suivants) : une concertation préalable pour un projet soumis à évaluation environnementale
- Monsieur Alain DELORME, Directeur général EDF PEI, a saisi la CNDP par courrier en date du 27 octobre 2020,
- **l'Ae-CGEDD** a rendu son avis n°2018-65 du 24 octobre 2018
- Madame Sophie MOURLON, Directrice de l'Energie du ministère de la Transition écologique, a co-saisi la CNDP par courrier en date du 19 novembre 2020, en sa qualité d'autorité publique qui a pris l'initiative du projet d'infrastructures d'alimentation au gaz naturel en Corse.



Les garants de la concertation

Les garants ont été **nommés par la CNDP** dans sa séance du 2 décembre 2020 (décision n° 2020 / 136 / production multi-combustible- RICANTO / 2A)

- Ils sont indépendants vis-à-vis du maître d'ouvrage
- Ils sont neutres et impartiaux : ils ne prennent pas partie sur le fond du projet



Les missions des garants

- Veiller à ce que la concertation se déroule dans le respect des valeurs du débat public portées par la CNDP :
 - transparence : une information complète et fidèle ;
 des réponses aux questions
 - **égalité de traitement** entre intervenants
 - argumentation des positions et des opinions
 - respect mutuel entre participants
- Etre des « incitateurs » vis-à-vis du maître d'ouvrage et des « facilitateurs » pour le public
- Etablir un compte-rendu du déroulement de la concertation, sous la forme d'un bilan qui est rendu public

Les porteurs de projet





Construction de la nouvelle centrale électrique du Ricanto



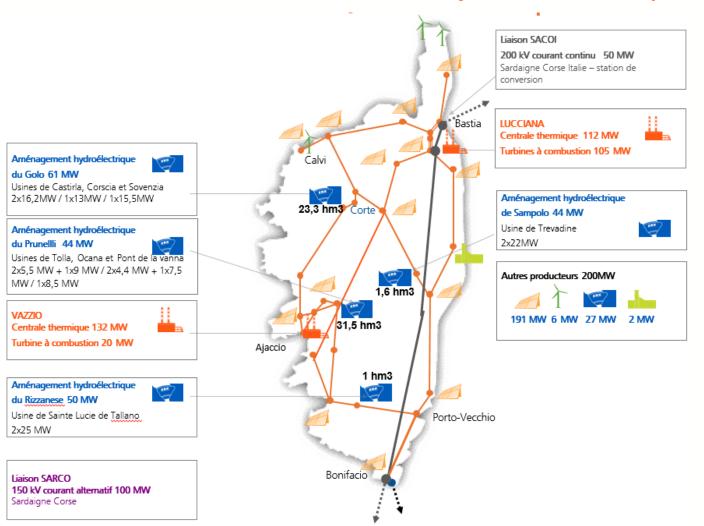


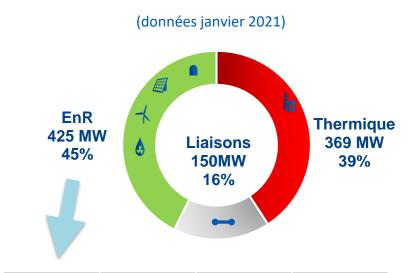
Approvisionnement en gaz naturel de la Corse



Le Système Electrique Corse un trépied orienté énergies renouvelables (EnRs)

Puissance installée au 1^{er} janvier 2021 + Imports = 944 MW dont 45% EnRs





EnRs	P installée (MW)	En % du parc EnR	Evolution 01/2017 (MW)
Hydraulique	199 MW	47%	0
Micro Hydro	27 MW	6%	- 1 MW
PV	146 MW	34%	+ 46 MW
PV + Stock	45 MW	11%	+ 28 MW
Eolien	6 MW	1%	- 12 MW
Biogaz	2 MW	<1%	0
TOTAL	425 MW	100%	+ 61 MW

Le Système Electrique Corse

un système complexe dont la stabilité est essentielle afin d'assurer l'Equilibre Offre/Demande 24h/24 365j/an

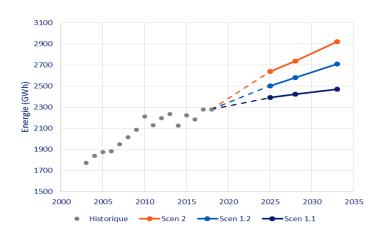
Un équilibre indispensable entre les énergies aléatoires, fatales et garanties basé sur un trépied énergétique





Le Système Electrique Corse un système qui doit anticiper les besoins futurs

Des prévisions d'évolution de la consommation

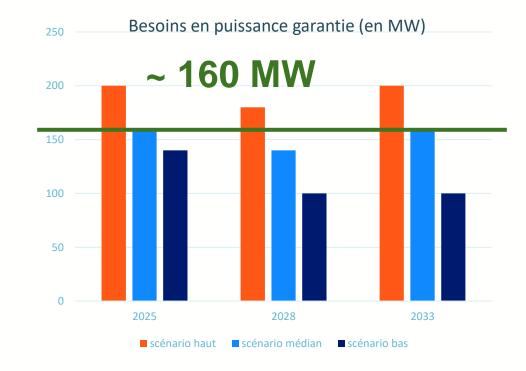


Les hypothèses sur la consommation conduisent à des trajectoires différenciées de 450 GWh à l'horizon 2033



Nouvelles capacités de production pour garantir la sécurité d'alimentation dans la durée

Un besoin de nouveaux moyens garantis de l'ordre de 160MW en plus de SACOI3



Des EnRS qui poursuivent leur développement avec en 2033 :

- la part des EnRs est le double de celle du thermique
- la part du thermique dans le mix a été divisée par 2 par rapport à 2018

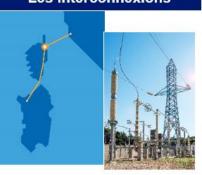


Le Système Electrique Corse

de nouveaux besoins à couvrir mais comment ?



Les interconnexions



Une dépendance à maîtriser tout en les optimisant



Aléatoire et fatal

Des moyens garantis



Une stabilité du système à garantir 24h/24 365j/365



LE RICANTO

Une **solution équilibrée** qui permet...

- ... de remplacer le Vazzio au plus tôt
- ... de réduire l'impact environnemental
- ... de sécuriser Ajaccio pendant plusieurs années
- ... de maintenir l'équilibre énergétique de la Corse
- ... de pérenniser les emplois

Du Vazzio au Ricanto

2015

Le remplacement du Vazzio est inscrit à la PPE de Corse



Un cycle combiné gaz de 250 MW

2019

Les hypothèses évoluent...



Un besoin identifié à 160 MW pour Ajaccio dans la PPE



2020

... le projet aussi



110 MW (centrale moteurs au gaz) + 20 MW (turbine à gaz)



+ 30 MW (stockage)

2021

Concertation préalable du public



Une nouvelle centrale pour Ajaccio



Pour sécuriser l'alimentation électrique d'Ajaccio avec une centrale moderne et performante



Pour réduire les émissions atmosphériques sur Ajaccio grâce à un combustible propre



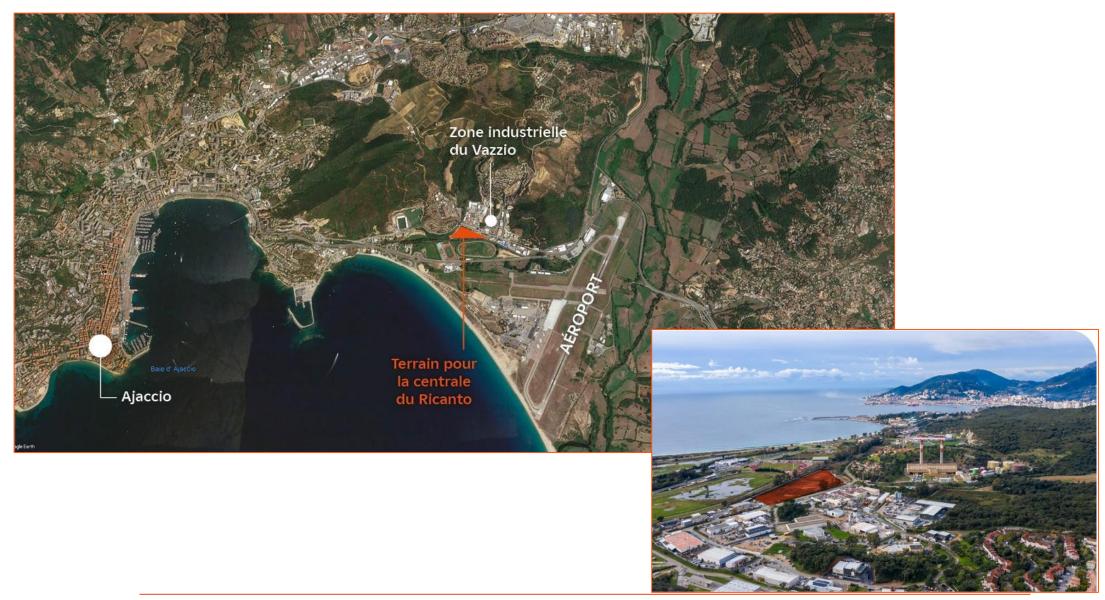
Pour pérenniser l'activité et les emplois industriels sur Ajaccio

Le calendrier du projet

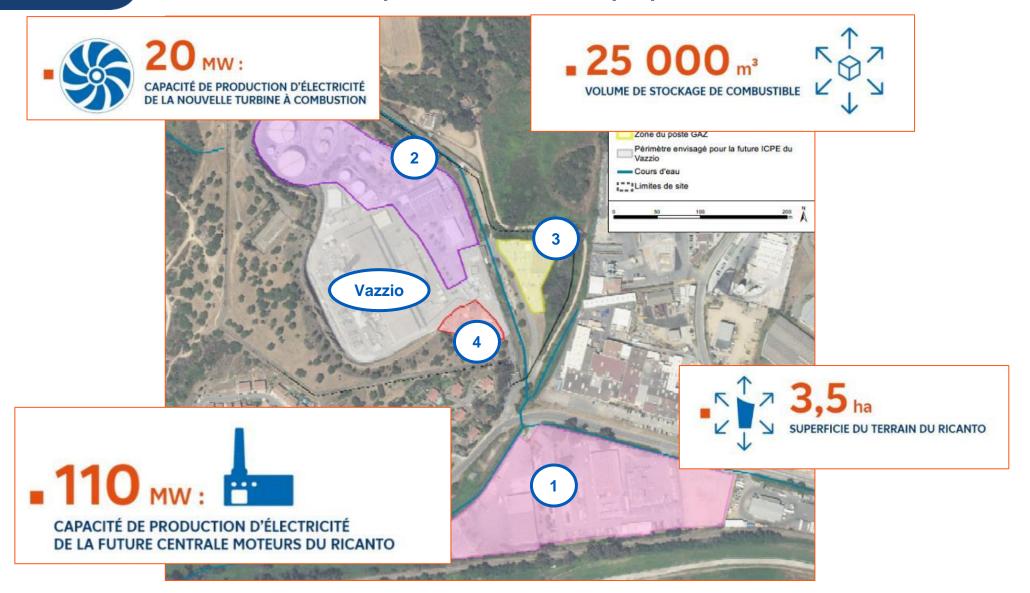
Une première phase de concertation préalable... ... qui se prolongera jusqu'à l'enquête publique



Localisation de la centrale



Où seront implantés les équipements ?



Comment fonctionnera la centrale ?

Stockage Réserves Stockage Local Bloc usine combustible d'eau de l'urée compresseur



Bâtiment administratif

Atelier magasin

Cheminées

Parking

Poste de garde

Fonctionnement au gaz naturel & combustibles de secours





7 moteurs de 16 MW







Contre 80 mètres pour le Vazzio

L'intégration paysagère



L'intégration paysagère



2:

Les modalités d'échanges à distance





Pour posez vos questions Pour prendre la parole



Levez la main

Ecrivez

Onglet « Participants » Onglet « Converser »

LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DU RICANTO ET SON APPROVISIONNEMENT





Quelle infrastructure gazière pour la Corse ?

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), adoptée fin 2015, prévoit une infrastructure gazière pour alimenter en gaz naturel les centrales électriques

L'insularité de la Corse limite les stratégies d'importation :

- gazoduc sous-marin
- navires méthaniers transportant du gaz naturel liquéfié (GNL)



Quelle infrastructure gazière pour la Corse ?

Quelques exemples de solutions techniques :

- Terminal méthanier terrestre
- Terminal flottant de stockage et de regazéification
- Terminal flottant avec un stockage terrestre
- Terminal posé sur le fond marin

Possibilité de prévoir un ou plusieurs terminaux méthaniers

Transport du gaz naturel regazéifié par un gazoduc reliant le terminal méthanier à la centrale électrique



Illustration d'un terminal terrestre

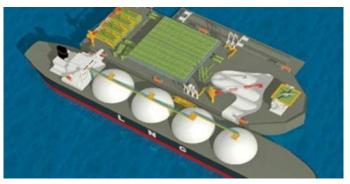


Illustration d'un terminal flottant de stockage et de regazéification



Illustration d'un terminal posé sur le fond marin

Les règles de sécurité

Un terminal méthanier est conçu pour éviter tout risque de fuite de gaz naturel, résister aux catastrophes naturelles, aux accidents et aux risques de malveillance :

- Un terminal méthanier est classé site Seveso seuil haut
- Sa construction et son exploitation sont soumises à autorisation du préfet
- Il fait l'objet d'un plan d'urgence régulièrement testé lors d'exercices

Le gazoduc reliant le terminal méthanier à la centrale électrique est soumis à des règles de sécurité :

- Un gazoduc de transport de gaz naturel est soumis à des règles strictes
- La canalisation est réalisée en acier de forte épaisseur et de caractéristiques mécaniques spécifiques, capables de résister à des contraintes importantes
- La canalisation est enterrée au minimum à 1 mètre sous le niveau du sol naturel.
- Le gazoduc fait l'objet d'une surveillance et d'un contrôle permanent.
- Des bandes de servitude, c'est-à-dire de restrictions au droit de propriété, sont instaurées le long du gazoduc. Ces servitudes représentent des droits d'accès permanent aux ouvrages.

Le cadre de régulation

Le Code de l'Energie:

> séparation des activités d'exploitation de l'infrastructure gazière et de fourniture de gaz naturel

La régulation économique :

Définie par la Commission de régulation de l'énergie (délibération de janvier 2020)



La procédure de sélection

Le Ministère de la transition écologique a lancé une procédure spécifique de sélection d'un opérateur

- pour la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure d'alimentation en gaz naturel de centrales de production d'électricité situées en Corse
- l'opérateur sera le maître d'ouvrage de l'infrastructure gazière qu'il construira, possédera et exploitera
- procédure a été lancée le 10 février 2020
- clôture de la remise des offres le 31 octobre

Les critères d'analyse des offres

- Le coût complet de l'infrastructure proposée (60%)
- La valeur technique de l'offre (40%) :
 - Délai
 - Qualité technique
 - Impact environnemental (impact visuel et paysager, protection des zones protégées, de la faune et la flore)
 - Mesures d'insertion professionnelle des publics en difficulté.



Le combustible de secours inscrit à la PPE

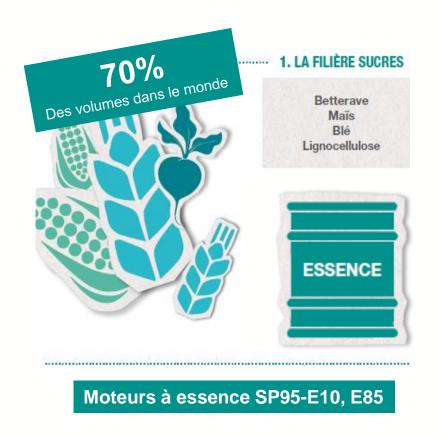
☐ Un fonctionnement au fioul domestique (FOD) en secours du gaz naturel

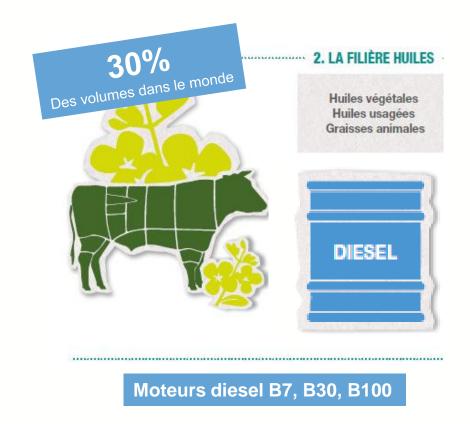
☐ Combustible très utilisé, beaucoup moins émetteur de soufre et de poussières que le fioul lourd.

☐ Le fioul domestique est le combustible utilisé par la centrale EDF PEI de Lucciana.

Une alternative renouvelable au FOD

Une filière qui utilise des « coproduits »





Un schéma logistique similaire

L'acheminement en Corse : par voie maritime depuis des raffineries et terminaux situés en Méditerranée

Le transfert jusqu'à la centrale : oléoduc souterrain depuis le poste de déchargement à Ajaccio



Le stockage de bioliquides de type EMAG n'est pas soumise à la réglementation SEVESO

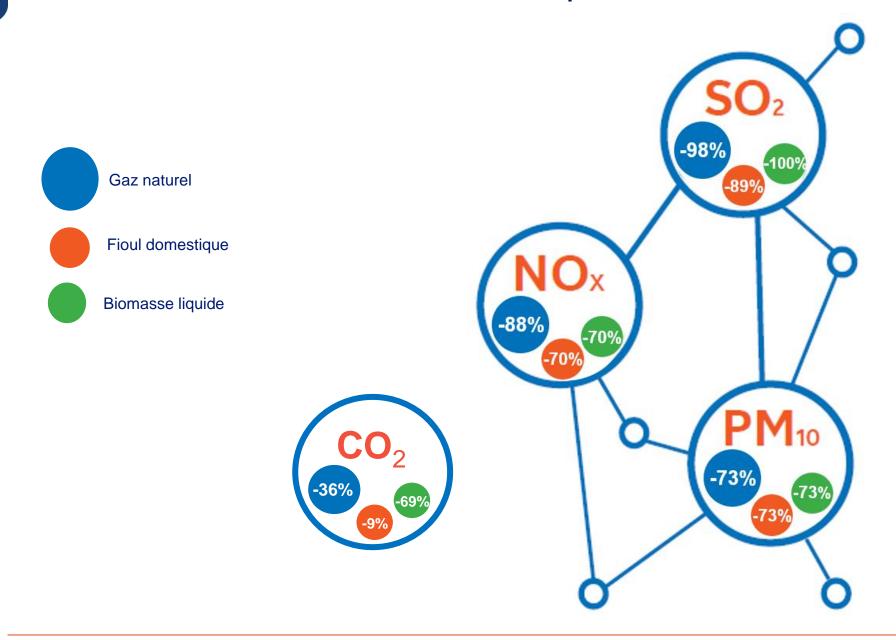
35



Des infrastructures disponibles : quai, oléoduc, cuves...

ÉLECTRIQUE DU RICANTO ET SON APPROVISIONNEMENT

Une amélioration sensible de la qualité de l'air



Les effets de la centrale, en synthèse





La concertation publique

Jusqu'au 24 mai 2021... donnez votre avis, posez vos questions...



www.centraleduricanto.fr



Dans votre mairie

Participez aux rencontres



Mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 avril de 9 heures à 12 heures	Permanences téléphoniques pour des échanges personnalisés : appelez le 04 95 29 73 50	
Samedi 24 avril à 9 heures 30	Atelier sur les caractéristiques techniques du projet et l'approvisionnement de la centrale	
Samedi 24 avril à 14 heures 30	Atelier sur les effets environnementaux du projet et ses enjeux socioéconomiques	
Mardi 18 mai à 17 heures	Réunion de clôture de la concertation	